



## APPEL A CANDIDATURE

# Création participative Résidence Automne 2016

# PRESENTATION - L'ASSOCIATION ART ET CULTURE FABRI DE PEIRESC

**Art et Culture Fabri de Peiresc** est l'association culturelle du Pays A3V (Asses, Verdon Vaïre, Var) située dans le département des Alpes de Hautes Provence.

Depuis 1998, l'association propose sur ce territoire une **programmation culturelle pluridisciplinaire**, gratuite et itinérante, organisée en saisons et en festivals. Elle développe également des actions culturelles en direction des écoles, des collèges et des hôpitaux.

Parallèlement, Art et Culture mène des actions de **soutien et d'accompagnement** des initiatives culturelles locales. Elle a notamment permis la coordination du Réseau des Médiathèque du Pays et le portail culturel **La Mescla**.

SITE DU PORTAIL CULTUREL DU VERDON : [mescla-portailculturel.com](http://mescla-portailculturel.com)

L'association porte son action sur trois communautés de communes (31 communes), dans une logique de **développement et de dynamisation de l'offre culturelle**.

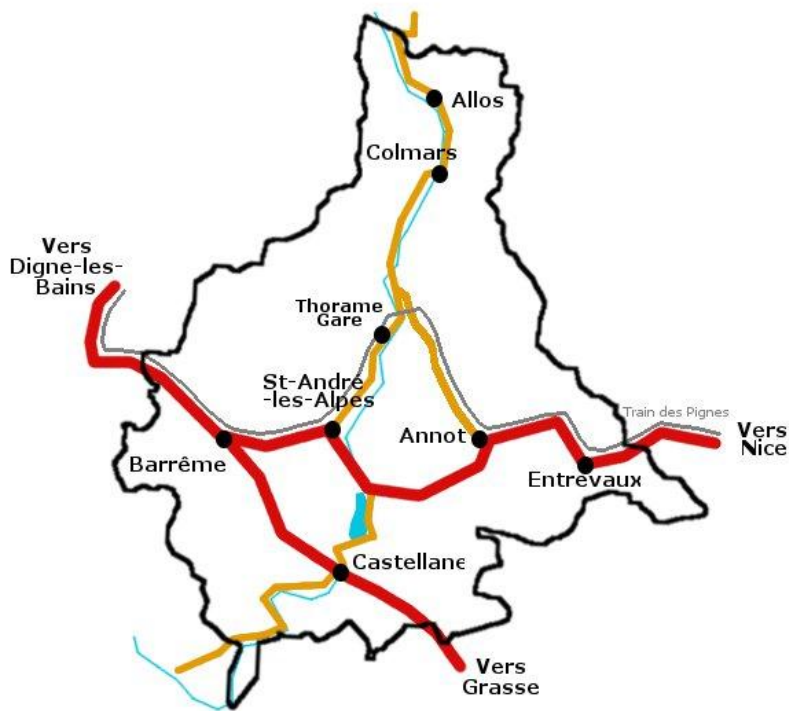
NOTRE SITE INTERNET : [www.artetculturefabridepeiresc.com](http://www.artetculturefabridepeiresc.com)



# NOTE DE CADRAGE

## LE PAYS A3V

Un **Pays**, par définition, est un territoire créé dans une logique de **cohésion géographique, économique, culturelle et sociale**. Il agit essentiellement dans un but de **développement local**, de coordination des projets locaux. Il travaille plus globalement à **améliorer les conditions de vie des habitants**.



**Le Pays A3V**, couvre un quart du département des Alpes de Haute Provence, il s'étend sur 1637 km<sup>2</sup>, couvre **cinq communautés de communes** qui regroupent au total 41 communes.

Sa densité de population est particulièrement faible ; elle compte **6,4 habitants/Km<sup>2</sup>**.

Son territoire d'intervention concerne notamment des communes du Parc national du Mercantour et du Parc naturel régional du Verdon.

Le Pays A3V se caractérise, à la fois par la prédominance des caractéristiques **rurales et de massifs** qui le composent.

L'ensemble du territoire comprend **deux pôles touristiques majeurs** : Allos, pour la saison d'hiver, avec sa station et ses nombreuses résidences secondaires, et Castellane, à l'entrée des Gorges du Verdon, pour la saison estivale.

LE SITE INTERNET DU PAYS A3V : [www.pays-a3v.net](http://www.pays-a3v.net)

## STRATEGIE ESPACE VALLEEN ET FONDS EUROPEEN

Dans un objectif de dynamisation et de diversification de son offre touristique, le Pays A3V a défini en 2015 une stratégie à l'échelle de **l'Espace Valléen** inscrit dans le cadre du Programme POIA, programme abondé par des fonds européens mais aussi de l'Etat et de la Région PACA.

Bénéficiant essentiellement d'un tourisme dit «de pôle», notamment par le biais des sports d'hiver et des pratiques de sports de pleine nature, le territoire souhaite voir une **meilleure circulation des flux touristiques**.

Ainsi, le Pays A3V souhaite notamment favoriser les **pratiques culturelles** sur son territoire permettant la découverte du massif sur d'autres périodes de l'année et susceptibles d'allonger les saisons touristiques.

L'objectif est en outre de **valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire** par d'autres vecteurs que ceux utilisés à l'heure actuelle. Le présent appel à projets souhaite s'inscrire dans ce volet de la stratégie de l'Espace Valléen.

## LES «HABITANTS CREATIFS»

En 2015, l'association Art et Culture Fabri de Peiresc s'est engagée dans un large travail de **réflexion autour de son projet associatif** et plus largement, sur la place de l'art et de la culture sur le territoire du Pays A3V. Elle a invité des habitants, élus, partenaires et artistes à constituer un groupe de réflexion : les «Habitants Créatifs» étaient nés.

Avec l'appui de Pascal Bély, consultant du cabinet TRIGONE, une **démarche évolutive et participative** s'est mise en œuvre incluant différents collectifs qui ont évolué au rythme de l'avancement du projet.

Les rencontres, sous la forme **d'ateliers créatifs et participatifs**, ont donné lieu à une nouvelle façon de penser la culture sur le territoire autour de **quatre notions clés**. Le projet de l'association devra être désormais

### PARTICIPATIF, CREATIF, ENGAGÉ ET ENGAGEANT

Pour l'année 2016, les «Habitants Créatifs» ont par ailleurs donné un fil d'Ariane au projet de l'association **«En quoi la fête peut-elle rassembler et incarner un outil de développement culturel?»**. Le programme d'activités global de l'association, dont le projet de résidence artistique fait partie, souhaite travailler cette question de manière transversale.

Le présent appel à projets est finalement une des réponses apportées aux problématiques soulevées par les «Habitants Créatifs»

En effet, si l'offre culturelle est bien ancrée sur le territoire, la présence des artistes reste globalement trop courte, ne favorisant pas suffisamment les échanges et les rencontres.

Le souhait de l'association est donc de **prolonger les présences artistiques** par le biais de la résidence.

Le besoin de donner à voir **des créations en prise directe avec le territoire** à par ailleurs émergé, d'où la volonté de l'association de favoriser les conditions d'une **création in situ**.



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Projet financé avec le concours de l'Union européenne.  
L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement  
Régional

## LE PROJET

L'association Art et Culture souhaite inviter un ou des artiste(s) professionnel(s) dans le cadre d'un projet de résidence, durant l'automne 2016.

**Cet appel à résidence s'adresse aux artistes de toutes disciplines.**

Le ou les artiste(s) sélectionné(s), devront initier un **processus de création en lien avec les habitants** du territoire, afin de les inviter à faire partie de cette initiative créative de manière partielle ou totale.

Le ou les artiste(s) devront développer un travail de création autour de la **notion d'itinérance**, notion issue des réflexions des «Habitants Créatifs».

En lien avec la **notion d'itinérance**, le travail devra être mené sur plusieurs communes (3 minimum), définies au préalable en concertation avec l'équipe. Le ou les artiste(s) sélectionné(s) devront s'appuyer sur la **commune cœur du projet** : Castellane. En partant de cette commune, ils devront **imaginer le rayonnement du projet**, sur les limites du Pays A3V.

Au terme de cette période de création un temps et un **format de restitution** du travail réalisé devra être envisagé, à destination des différents publics du territoire.

## LES OBJECTIFS

Les différents objectifs de cette résidence sont:

- **Soutenir la création**, dans un climat propice aux rencontres humaines ;
- **Valoriser le territoire**, dans ses particularités et son universalité, à partir d'un regard artistique ;
- **Contribuer au développement culturel du territoire**, en s'appuyant sur la création ;
- **Laisser une trace matérielle** du temps de création.

## LES MODALITES D'ACCUEIL

La période de résidence pourra débuter **dès le mois de septembre 2016**. Sa durée pourra varier en fonction du temps du ou des artiste(s) et des besoins du projet. Le temps de résidence pourra être continu ou fragmenté en fonction des besoins.

Le ou les artiste(s) seront invités à **une réunion préparatoire**<sup>1</sup> pour prévoir avec l'équipe de l'association, les **modalités concrètes de la mise en œuvre du projet** et d'échanger sur les différents relais à activer sur le territoire.

Pendant la période de résidence, des échanges réguliers seront assurés avec l'équipe de l'association pour suivre les avancées du projet.

Un **véhicule personnel est indispensable** pour les déplacements sur le territoire, les transports en commun étant quasiment inexistantes et ne desservant pas l'ensemble des villages.

Le ou les artiste(s) seront **hébergés chez l'habitant** et/ou dans des **logements communaux** mis à disposition. Ils seront autonomes pour les repas.

## LA BOURSE

Le ou les artiste(s) percevront **une bourse de 4500€**<sup>2</sup> versée par l'association Art et Culture Fabri de Peiresc.

Ce montant forfaitaire comprend :

- Le temps de recherche et les heures passées lors de la résidence du ou des artiste(s) ;
- La réalisation de la création : édition, exposition, DVD, matériaux, équipement, location, vidéo, spectacle... ;
- Les défraiements des déplacements du domicile au lieu de résidence et les déplacements sur le territoire relatifs au temps de résidence ;
- Les repas ;
- Les fournitures éventuelles.

<sup>1</sup> En présentiel ou téléphonique

<sup>2</sup> 3500€ de création et 1000€ de production



Si le coût du projet s'avérait plus important que prévu, **en aucun cas l'association ne pourrait revoir à la hausse cette bourse**. Le ou les artiste(s) devraient assumer seuls les surcoûts éventuels.

L'association Art et Culture Fabri de Peiresc mettra ses **supports de communication** au service du projet : livret trimestriel, newsletter, site Internet, réseaux sociaux.

En fonction des besoins du projet, une **prestation technique** pourra également être mise à la disposition du projet.<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> A préciser dans votre candidature.

## CANDIDATURE ET MODALITES DE SELECTION DES PROJETS

Les candidatures devront être envoyées par courriel ou courrier

**AVANT LE VENDREDI 24 JUIN 2016**

**Association Art et Culture Fabri de Peiresc  
Maison de Pays  
04370 BEAUVEZER**

[artetculture@orange.fr](mailto:artetculture@orange.fr)

Une audition des projets présélectionnés aura lieu le

**SAMEDI 9 JUILLET 2016.**

L'association effectuera une présélection en vue de l'audition. Dans la continuité de la démarche de l'association, les différents projets sélectionnés seront auditionnés par le groupe référent des « Habitants Créatifs » constitué en 2015.

### LE DOSSIER DE CANDIDATURE DEVRA COMPORTER :

- La fiche de renseignement (page 11 à 13) ;
- Une note d'intention de 5 pages maximum ;
- Un budget prévisionnel.

### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Gwendoline HALLOUCHE

[Stage.artetculture@gmail.com](mailto:Stage.artetculture@gmail.com)

04.92.83.12.43

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

## RESIDENCE AUTOMNE 2016



### INFORMATIONS GENERALES

Nom de la structure :

Ou de l'Artiste:

Date de création :

Adresse :

@ :

Téléphone :

Site web :

N° SIRET :

### VOTRE DEMARCHE ARTISTIQUE

Discipline artistique: *(rayez la/les mentions inutiles)*

Théâtre – Danse – Musique – Plastique – Cinéma – Littérature - Arts de la rue  
Pluridisciplinaire\* - Autre\*

\* Précisez :

## Présenter votre démarche artistique globale :



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Projet financé avec le concours de l'Union européenne.  
L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement  
Régional

## Vos projets artistiques significatifs :

ANNEE	CADRE D'EXECUTION	PRESENTATION SYNTHETIQUE

## LE PROJET

Dans le cadre de cette résidence, comment pensez-vous engager votre travail de création ?

Réalisez une **synthèse de 5 pages maximum** proposant des réponses aux différents points suivants :

- 1. Présentez votre équipe.*
- 2. Quel projet ou actions pensez-vous mettre en œuvre, suite aux objectifs présentés dans cet appel à projet?*
- 3. Comment envisagez-vous de traiter la notion d'itinérance ?*
- 4. Comment imaginez-vous impliquer les habitants ? A quel(s) stade(s) de votre création ?*
- 5. Comment envisagez-vous la communication autour du projet ?*
- 6. Présentez le calendrier prévisionnel et indiquez le nombre de jours de résidence.*
- 7. Indiquez si votre travail nécessitera de la prestation technique.*
- 8. Quelle restitution de votre travail envisagez-vous ?*
- 9. Quelle trace de votre passage en résidence pensez-vous laisser sur le territoire ?*